

LÉGISLATURE 2020 - 2025

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
8 MARS 2022**

<u>PRÉSENTS-ES</u>	:	M.	P. MEYLAN, Président
		Mme	A. EPINEY, Vice-Présidente
		M.	S. VENTRE, Secrétaire
		Mmes	C. BAILLIF, B. DESPLAND, J. PARACCHINI, M. PASCHE et A.-M. PUGIN
		MM.	C. BRUNNER, F. CAL SUAREZ, F. MERLON, R. PARTY et B. SCHOPFER
		M.	P. BOUVIER, Maire
		M.	X. BEUCHAT, Adjoint
<u>EXCUSÉS-ES</u>	:	MM.	S. AGUET et C. HUBER
		Mme	C. DUBELLY HATINGUAIS, Adjointe

M. le Président ouvre la séance à 20h00 après avoir remarqué que la table s'est agrandie. Il remercie l'Exécutif pour toutes les rénovations réalisées à la Mairie (peinture intérieur et main courante dans l'escalier).

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER 2022

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 10 oui et 2 abstentions.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune communication.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Salle de gymnastique - traçage de lignes supplémentaires pour le tchoukball

En réponse à la question posée par **M. Merlon** lors de la dernière séance, **M. Bouvier** confirme que cette demande de travaux a été transmise à M. Buschbeck, Président de l'Association cantonale genevoise de tchoukball.

b) Carillon « appel à la soupe » de 11h45 et 17h45

En réponse à la question posée par **Mme Baillif** lors de la dernière séance, **M. Bouvier** souhaite l'avis du Conseil municipal sur la remise en fonction de ce carillon.

Mme Pugin relève que ces deux sonneries particulières tintent en pleine journée et un retour à une certaine tradition ne devrait donc pas déranger.

M. Bouvier indique qu'à plusieurs reprises des habitants se sont plaints au sujet du bruit des cloches.

Après une courte discussion, si la sonnerie des heures et demi-heures n'est pas remise en question, il est finalement décidé de ne pas réinstaller le carillon.

c) Crédit d'engagement complémentaire - si un projet de délibération est refusé

En réponse à la question posée par **M. Huber** lors de la dernière séance, **M. Bouvier** explique, que dans ce cas, le Département va le voter car les dépenses figurent dans les comptes. En outre, le Service des affaires communales (SAFCO) demandera à l'Exécutif si toutes les informations nécessaires ont bien été transmises à une commission ou au Conseil municipal.

d) Travaux

En l'absence de **M. Gunter**, **MM. Bouvier** et **Beuchat** ont constaté que certains dossiers n'ont pas pu être traités. Ces travaux budgétés en 2021 mais malheureusement non exécutés la même année, feront l'objet d'un dépassement en 2022, puisqu'ils n'ont pas été prévus deux fois.

M. Bouvier cite notamment l'exemple des travaux relatifs au chauffage de la véranda de la salle communale, comprenant du génie civil, de la peinture et de l'électricité, qui seront effectués après les représentations de la Chancylenne, et s'élevant approximativement à CHF 11'000.--.

Il mentionne également « l'escalier du virage » dont l'explicatif de son changement a été donné en mai 2021. Les travaux annoncés et exécutés en 2022, avec un surcoût de CHF 2'160.--, s'élèveront à environ CHF 46'000.--.

A ce sujet, **M. Ventre** signale que l'escalier n'est pas au même niveau que la partie en béton et que sa pente naturelle fait paraître la première marche en biais, ce qui peut représenter un danger.

M. Bouvier répond qu'il se rendra sur place jeudi matin avec **M. Gunter**.

M. Ventre ajoute que la deuxième partie de l'escalier étant en bois, elle est glissante par temps humide.

M. Bouvier indique qu'il est possible de budgéter cette nouvelle rénovation pour 2023 si le Conseil municipal le souhaite.

M. Ventre soulève également avoir remarqué que l'escalier n'est pas fixé au sol, peut-être toutefois que son poids suffit à le stabiliser.

M. Brunner suggère que cela est probablement lié à la prévention de l'éventuelle dilatation du matériau et pense que cela ne risque rien.

e) Abris anti atomiques

M. Bouvier répond à **Mme Pasche** s'interrogeant sur la disponibilité des abris anti atomiques loués à des tiers.

En effet, suite à l'intervention armée de la Russie en Ukraine, de nombreuses questions sont soulevées quant à l'utilisation des abris. **M. Bouvier** indique donc que ceux-ci sont prêts à accueillir la population en cas d'alarme.

Mme Pugin s'inquiète de savoir si les places ont été ajustées en fonction de l'augmentation de la population chancynoïse.

M. Bouvier la rassure et suggère aux Conseillers-ères municipaux-ales d'installer l'application « AlertSwiss » sur leur téléphone afin d'être informés-ées de l'évolution de la situation.

f) « Toit pour tous »

M. Bouvier relaie l'information reçue de **Mme Dubelly Hatinguais** concernant la soirée caritative de l'Association qui aura lieu le 17 mars 2022 à la salle communale du Grand-Lancy.

Il demande si l'assemblée souhaite réserver une table lors de cette soirée. La Commune offre volontiers le repas à celles et ceux qui aimeraient participer pour autant qu'ils-elles s'y engagent fermement.

Cette proposition ne soulève pas d'intérêt.

g) Police cantonale

M. Bouvier communique compendieusement les statistiques reçues de la police cantonale.

Description	2020	2021	Description	2020	2021
Actions	11	9	Drogues	2	0
Mœurs	3	0	Affaires financières	1	7
Plaintes nuisances sonores	12	7	Cambriolages	7	4
Conflits	5	4	Dommages à la propriété	2	7
Intervention sociale	12	2	Vols	6	12

Il poursuit par celles des radars vitesse fixes et mobiles installés sur la route de Bellegarde limitée à 40 km/h. 159'668 véhicules contrôlés (total des passages en infraction ou non, car le radar fixe n'est pas chargé en permanence) ont mené à 714 infractions, 20 contraventions et 4 délits.

Le 17 avril prochain, **M. Bouvier** rencontrera M. Olivier Gaillard, Lieutenant, Police de Proximité territoire Rhône-Arve, pour commenter ce rapport.

h) Café de la Place

M. Bouvier annonce que le Café de la Place sera fermé jusqu'à la fin du mois afin de pouvoir effectuer les travaux de rénovation et permettre l'installation du nouveau restaurateur ayant pris la suite de la famille Zufferey, partie au 28 février dernier.

Ce nouveau cuisinier ayant fait son apprentissage auprès de Philippe Chevrier à Châteauevieux, est âgé de 28 ans et va proposer une carte vraisemblablement moins onéreuse, tout en privilégiant les produits locaux et en la gardant raffinée. Elle sera également abordable pour les enfants.

Une coordination entre les trois établissements offrant une restauration sera nécessaire afin de pouvoir proposer un éventail complet sans générer de concurrence.

i) Divers

M. Beuchat mentionne qu'il n'a rien de spécial à communiquer mais reste volontiers à disposition s'il y a des questions concernant son dicastère.

M. Cal Suarez demande si la requête de pouvoir garder les deux versements de CHF 70'000.-- du Fonds intercommunal a reçu une réponse favorable.

M. Beuchat indique que la réponse du FIDU n'a pas encore été rendue.

M. Ventre s'enquiert de l'amélioration de l'éclairage du parking de la bibliothèque.

M. Beuchat l'informe qu'un montant de CHF 5'000.-- a été budgété à cet effet.

4. PROJET DE DÉLIBÉRATION

a) **Octroi d'une subvention d'investissement de CHF 200'000.-- destinée à la rénovation des terrains de football du centre sportif de Laconnex, sis avenue de Cavoitane 99 à Laconnex**

M. le Président donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

M. Bouvier indique qu'il est prévu de nommer formellement deux représentants par commune qui siègeront au Groupement Intercommunal de Laconnex. **M. Merlon** et **Mme Dubelly Hatinguais** se sont proposés dans les précédentes discussions. Aucune objection n'est émise par le Conseil municipal.

Il est donc pris acte de ces deux nominations.

M. Ventre demande si les habitants des communes finançant les terrains bénéficieront d'une réduction sur les cotisations.

M. Merlon explique qu'il s'agit de deux structures différentes. En effet, l'investissement pour la rénovation est versé à la Commune de Laconnex alors que les cotisations sont payées au Club du FC Laconnex. Elles sont par ailleurs raisonnables en se montant à CHF 250.-- / année. Il est simplement question d'offrir aux enfants de la région des infrastructures correctes.

M. Ventre insiste sur l'avantage financier que devrait avoir un enfant chancinois parce que la Commune participe à ce projet.

M. Bouvier cite en exemple le Groupement Sportif de Chancy ne pratiquant pas des tarifs préférentiels pour les habitants de la Commune ainsi que le RC Avusy ne faisant pas payer plus chers les cotisations aux joueurs de Chancy. Cela découle d'une solidarité communale, bien présente au niveau de la Champagne.

M. Merlon précise que les communes n'ont jamais été sollicitées jusqu'alors pour participer à l'entretien du stade, ne serait-ce que pour la tonte, le traçage des lignes ou le nettoyage des vestiaires alors que passablement d'enfants de Chancy vont jouer au football à Laconnex.

M. Beuchat ajoute que pour pouvoir bénéficier d'une subvention du Canton, il était nécessaire de créer un Groupement intercommunal. Lors de la dernière séance des Maires et Adjoints de la Champagne, il a été évoqué la possibilité d'étendre ce Groupement à d'autres sports afin de pouvoir ensemble rénover d'autres infrastructures (tennis, rugby ...).

M. Ventre comprend bien le principe du Groupement intercommunal mais maintient son discours précédent.

Mme Pasche trouve que cet esprit d'intercommunalité est positif et souhaite que l'idée de poursuivre ensuite avec d'autres sports se développe.

M. Beuchat stipule que la Commune soutient le Club selon le nombre de joueurs chancinois à hauteur de CHF 100.-- / enfant.

M. Ventre s'exclame que c'est encore pire, la Commune aide le Club sans aucun avantage direct.

M. Bouvier intervient, les infrastructures sportives coûtent toujours relativement cher et c'est là une intercommunalité importante.

M. Brunner rebondit en demandant s'il y a une réelle volonté d'intercommunalité.

M. Bouvier indique que les Maires et Adjoints des communes de la Champagne se rencontrent deux fois l'an, et qu'effectivement, lors de la dernière séance (vendredi 4 mars), cette volonté a été confirmée mais que cela va prendre du temps.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée par 12 oui et 1 non.

Il est pris acte de cette décision.

6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

Aucune communication.

c) Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs

Mme Epiney mentionne la mise sur pied d'un festival « Esprit de la Forêt » du 26 au 29 mai 2022 comprenant 14 activités autour de cette thématique avec presque uniquement des intervenants chancinois (Archi-cultures, Bibliothèque, Potager Miam entre autres).

Pour cette première édition et au vu du manque de stationnement, ce festival restera plutôt local.

M. Cal Suarez avoue que la commission est malheureusement incapable de se positionner quant au type de 1^{er} Août souhaité pour 2022, dont le sujet a été abordé lors de la dernière réunion.

M. Bouvier, pour sa part, est attaché au 1^{er} Août traditionnel avec fanfare, soupe et saucisses. Mais il est également conscient que les temps changent et il n'est pas opposé à y apporter des modifications. Il serait plutôt favorable à un retour du 1^{er} Août « normal » pour cette année et à réfléchir pour 2023.

Par ailleurs, peut-être sera-t-il nécessaire de créer une commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale et des alentours. En effet, une rénovation de la sonorisation onéreuse est en projet alors qu'il existe une volonté de réduire les nuisances au centre du village. Il souhaiterait que la commission se préoccupe de savoir ce qui est envisagé pour la vie sociale future.

M. Beuchat confirme ce qui précède car lors des locations de la salle communale, le stationnement reste un problème. Et ce dernier ne touche pas qu'une seule commission, mais plusieurs, puisqu'il touche le social, la mobilité, le développement durable... La création d'une commission ad hoc permettrait de regrouper des sensibilités différentes.

L'Exécutif demande donc aux membres du Conseil municipal de réfléchir à qui participerait et qui se proposerait pour les rôles de Président et Vice-Président afin que cette commission ad hoc puisse être créée lors de la prochaine séance.

d) Commission des finances

M. Merlon confirme que la prochaine séance aura lieu juste avant les Fêtes pascales.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Despland annonce que le prochain numéro du Chancilien sera distribué le 6 avril 2022.

f) Commission de la Cité de l'Énergie et du développement durable

M. Schopfer mentionne que la commission avance sur l'édition spéciale environnement, dont la publication est prévue en juin.

Place de jeux - route de Bellegarde

M. Brunner demande quand les tables et bancs seront posés car les socles en béton ont été coulés.

M. Beuchat explique que M. Gunter ne peut pas effectuer de tâches lourdes suite à son opération de l'épaule. Sa reprise à 40% a nécessité l'engagement d'un intérimaire afin de pouvoir réaliser certains objectifs. Ces travaux seront exécutés tout prochainement.

M. Bouvier tient d'ailleurs à remercier chaleureusement Mmes Spencer et Noverraz qui ont géré les dossiers en l'absence de M. Gunter. Il a lui-même également pallié à son absence en se rendant notamment à 13 rendez-vous en deux jours. Il avoue que les ressources actuelles ont atteint leur limite de fonctionnement.

Recherche de terrains

Mme Baillif indique qu'une ancienne habitante de Chancy, dont l'association est aujourd'hui basée à Genthod, est à la recherche d'un terrain dans la campagne pour y installer des volières.

Une demande officielle devrait être envoyée.

Toilettes publiques

Mme Baillif signale que de nombreuses allées-venues dans les WC publics du P'tit Café ont été constatées et s'inquiète de l'émergence éventuelle d'un trafic de drogue.

M. Bouvier va rendre la FASe (Nihed) attentive à ce sujet.

M. le Président lève la séance à 21h15.



Le Président du Conseil municipal
Pierre Meylan



Le Secrétaire du Conseil municipal
Stefano Ventre



La Secrétaire
Joëlle Noverraz